

ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
Le mardi 3 mai 2022



Mesdames,
Messieurs,

Par la présente, **AVIS SPÉCIAL** vous est donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité est dûment convoquée **par le greffier-trésorier**, pour être tenue au lieu ordinaire des séances du conseil à **20 h 00, le mardi 3 mai 2022**.

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Adoption – Règlement 452-2022 ayant pour objet de décréter une dépense n'excédant pas 223 844\$ pour le projet de réfection de la toiture du presbytère;
4. Avis de motion – Règlement 453-2022 ayant pour objet de décréter une dépense n'excédant pas 1 964 906\$ pour des travaux de prolongement de la rue Henri-L.-Chevrette, fermeture de l'avenue Poirier et de prolongement de l'égout sanitaire sur la Route 131;
5. Adoption 2e projet règlement – Règlement numéro 451-2022 visant à abroger, ajouter, corriger et modifier certaines dispositions contenues aux règlements d'urbanisme et aux plans d'urbanisme;
6. Embauche d'un employé chauffeur/opérateur;
7. Embauche de deux journaliers temporaires;
8. Embauche d'un préposé aux parcs et installations;
9. Sanction disciplinaire – Employé no 04-0078;
10. Entretien du camion #30 – Peinturer châssis et boîte – Mise à jour;
11. Octroi de contrat – TP-IN02.21-2021 Contrôle des matériaux – Réfection des rues des Sables et Athéna et des croissants Monique et Jaeline;
12. Achat éclairage volleyball;
13. Levée de la séance.

DONNÉ à Saint-Félix-de-Valois, ce vingt-neuvième jour du mois d'avril 2022.

Jeannoé Lamontagne
Directeur général/greffier-trésorier